C

TORNADO PROJECT SUMMARY SHEET

F=0 QUE

1. DATE AND TIME MON MAY 29, 1978 1515 EST

2. LOCATION OR PATH (attach map)
STE-ROSE DE POULARIES

3. PATH LENGTH ☐ NOT KNOWN ☐ <1mi; ☐ 1-4mi; ☐ 5-10mi; ☐ 11-50mi; ☐ LENGTH IF>50mi

4. PATH WIDTH ☐ 5. TORNADO PART OF SQUALL LINE? ☐ YES; ☐ NO; ☐ UNKNOWN:

6. ANY UNUSUAL COLORATION? ☐ YES; ☐ NO; ☐ UNKNOWN

7. ANY UNUSUAL SOUND? ☐ YES; ☐ NO; ☐ UNKNOWN

8. IF ANSWER TO 6 OR 7 YES, ELABORATE;

9. LIST ANY ASSOCIATED PHENOMENA
(Such as hail, vivid lightning heavy rain, no rain, etc.)

10. TOTAL DAMAGE ESTIMATE $ 11. TOTAL DEATHS NONE

12. TOTAL INJURED 2 13. TOTAL HOMELESS

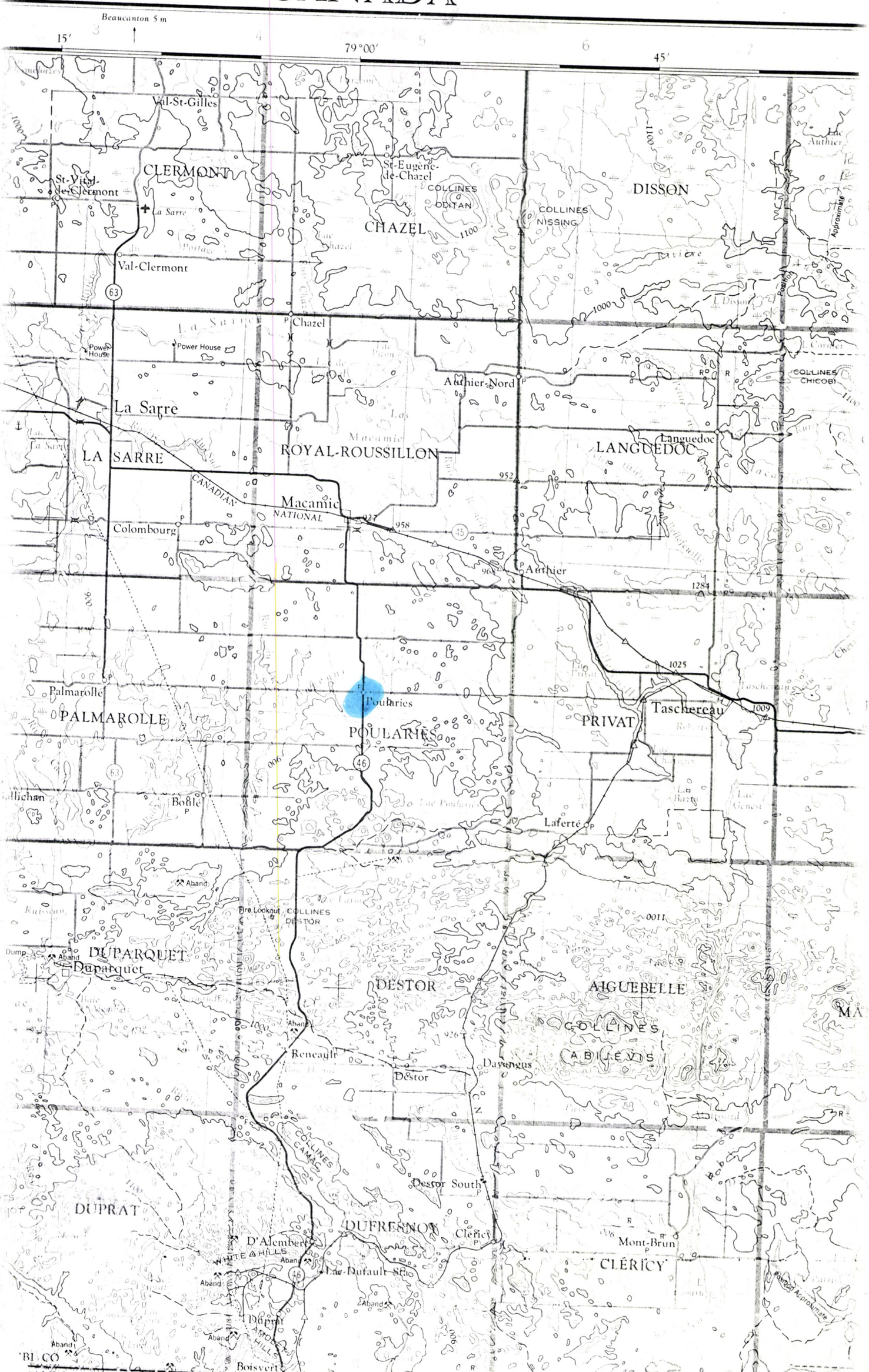
14. LIST ALL REFERENCES
ROUYN-NORANDA PRESS, JUNE 1, 1978
L'ECHO JUNE 7, 1978

15. SUMMARIZE REMARKS PERTAINING TO (a) FUNNEL; (b) INTERESTING OR CAPRICIOUS EVENTS.

(a) no remarks.

(b) Ten properties along concessions 8 and 9 damaged. Child hit and injured by a flying post.

CANADA


Beaucanton 5 m
15′
79°00′
45′
Val-St-Gilles
CLERMONT
St-Vital-de-Clermont
St-Eugène-de-Chazel
COLLINES ODITAN
CHAZEL
COLLINES NISSING
DISSON
Approximate Position
Val-Clermont
Chazel
Power House
Power House
Authier-Nord
COLLINES CHICOBI
La Sarre
LA SARRE
ROYAL-ROUSSILLON
LANGUEDOC
Languedoc
CANADIAN NATIONAL
Macamic
Colombourg
Authier
Palmarolle
PALMAROLLE
Poularies
POULARIES
PRIVAT
Taschereau
Boyle
Laferté
Aband.
Fire Lookout
COLLINES DESTOR
Dump
DUPARQUET
Duparquet
DESTOR
AIGUEBELLE
COLLINES ABIJEVIS
Reneault
Destor
Davangus
Destor South
COLLINES CAMAC
DUPRAT
DUFRESNOY
Clericy
Mont-Brun
CLÉRICY
D'Alembert
WHITE HILLS
Lac Dufault Stn
Dupras
AMOS HILLS
Boisvert
Approximate Position

QUE

L'ECHO JUNE 07, 1978

STORM DATE: MAY 28, 1978 . 2000 EDT

SAINTE-ROSE - DÉSASTRE À SAINTE-ROS

Mesures d'urgence à Sainte-Rose



Voilà tout ce qui reste de la grange de M. Jacques Aubichon qui fut complètement détruite le 28 mai dernier par la tornade. M. Aubuchon demeure dans le rang 4 et 5 de Poularies.

(Photo: Yvon AUDET)

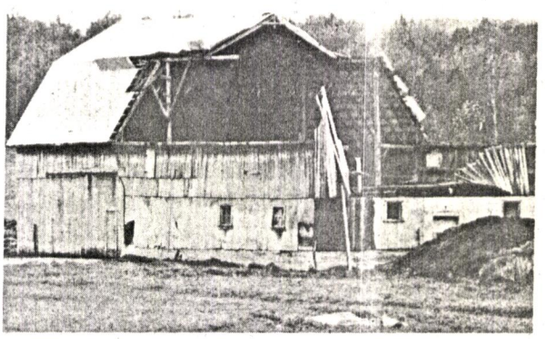
Yvon Audet

Aussitôt que la tornade eût accompli son oeuvre de destruction dans les rangs 4 et 5, de même que 8 et 9 de Saint Rose de Poularies, les autorités locales ont su ce qu'il y avait à faire pour pallier à la situation d'urgence qui régnait à ce moment là au niveau de leur municipalité. C'est ce que nous a fait savoir Mme Madeleine Pépin, coordinatrice du Comité Local des Mesures d'Urgence qui venait d'être formé trois semaines auparavant. Mme Pépin nous a expliqué que lors de l'assemblée de formation qui s'est déroulée le 8 mai dernier, les responsables locaux ont dû choisir une priorité, c'est-à-dire un type de désastre qui pouvait éventuellement se produire à Sainte-Rose et pour lequel le Comité Local des Mesures d'Urgence ainsi formé désirait avoir des informations sur la procédure à suivre pour accélérer les secours et obtenir une aide extérieure si nécessaire. Or la priorité sélectionnée avait été précisément une situation d'urgence provoquée par un ouragan ou une tornade, parce que les gens se rappelaient l'expérience vécue en 1963 alors qu'une violente tornade avait causé des dommages considérables dans plusieurs localités de l'Abitibi Ouest, dont Poularies. "Les renseignements que nous venions de recevoir" a déclaré la Coordinatrice du C. L. M. U., étaient tellement frais dans nos têtes qu'ils nous ont permis d'économiser du temps, des efforts et même de l'argent". "C'est d'ailleurs pourquoi, a continué Mme Pépin, nous n'avons pas pris panique".

Le Conseil Municipal de Sainte-Rose et le Comité Local des Mesures d'Urgence (qui regroupent à peu près les mêmes personnes) se sont donc immédiatement mis à la tâche afin d'établir la liste des familles touchées par l'élément dévastateur et le montant approximatif des dommages causés à leur propriété. Ce rapport est déjà entre les mains du Ministère de la Justice dont dépend la protection Civile qui est-elle-même responsable des C. L.M. U. comme celui de Sainte-Rose.

Lundi de cette semaine, le 5 juin, M. Laurent Laflamme (agent de liaison) et le Directeur Régional de la Protection Civile du Québec, M. Paul-Emile Gervais étaient à nouveau à Poularies afin de rencontrer le C. L. M. U. et les Autorités Municipales pour faire le point sur ce qui a été réalisé et ce qui reste à l'être. Cette rencontre nous a été confirmée par la coordonnatrice du comté de Sainte Rose, Mme Madeleine Pépin.

"Notre travail ne finit pas, il vient tout juste de commencer" nous a déclaré celle qui occupe aussi le poste de secrétaire au niveau de la Municipalité de Poularies.



Voici une grange-étable appartenant à un cultivateur de Sainte Rose de Poularies qui s'avère une perte totale, suite à la tornade du 28 mai dernier. Le gouvernement viendra-t-il en aide aux sinistrés?. Une réponse est attendue au cours des prochains jours et des semaines à venir.

(Photo: Daniel BOUCHARD)

La procédure suit son cours normal

Yvon Audet

Nous avons rejoint au téléphone vendredi dernier le député du comté d'Abitibi Ouest à l'Assemblée Nationale, M. François Gendron, afin d'obtenir des précisions sur ce que le gouvernement entend faire relativement aux dommages d'environ $300,000 causés à des bâtiments de ferme, des habitations ou les deux à Sainte Rose de Poularies par une tornade le 28 mai dernier.

M. Gendron nous a signalé qu'il avait été personnellement informé du désastre lundi le 29 mai; qu'il avait communiqué par téléphone avec le maire de Sainte Rose, M. Roland Nadeau, pour lui indiquer la procédure à suivre, c'est-à-dire faire l'évaluation des dommages, et présenter le tout à la Protection Civile du Québec qui se chargerait par la suite d'acheminer le dossier à qui de droit. "Il faut s'assurer que nos services ont fait leurs expertises" nous a déclaré M. Gendron. Celui-ci devait indiquer que le dossier sera transmis à M. Brown, représentant du Ministère de la Justice. Une rencontre entre celui-ci et le député d'Abitibi Ouest aura lieu incessamment afin de voir la possibilité de fournir une assistance financière quelconque à la municipalité éprouvée. M. Gendron nous a d'ailleurs affirmé qu'il avait remis à M. Brown une lettre provenant du Conseil Municipal de Sainte Rose relativement à une demande d'aide financière pour permettre aux cultivateurs éprouvés par l'élément destructeur de reconstruire.

Le député du comté d'Abitibi Ouest a indiqué que de toutes façons, un communiqué officiel serait émis en rapport avec cette affaire au cours des prochains jours. Les citoyens de Sainte Rose sauront alors peut-être un peu plus à quoi s'en tenir. Nul doute qu'ils attendent avec impatience la réponse de Québec.



Une longue bille de bois mesurant plusieurs pieds s'est littéralement percée un trou dans le mur de la maison de M. Mme Donat Racicot qui habitent le rang 4 et 5 de Poularies. Ces dommages à la demeure de la famille Racicot sont dûs à la tornade des 28 et 29 mai derniers.

(Photo: Yvon AUDET)

$40,000 de dommages chez Roland St-Pierre

Yvon Audet

M. Roland Saint Pierre habite le rang 4 et 5 de Sainte Rose de Poularies. Il fait partie du groupe de citoyens de cette localité qui ont été les plus durement touchés lors de la tornade du 28 mai dernier. Les dommages causés à la grange-étable et au garage (des pertes totales) sont évalués à environ $40,-000.00.

"On a pas eu peur" a déclaré M. Saint Pierre lorsque nous l'avons rencontré chez lui la semaine dernière. "On ne voyait rien. On a vu les dégats seulement après. Le gros coup n'a duré qu'environ cinq minutes au maximum".

PQ6

L'ECHO JUNE 07, 1978.

TRIADE → DIMANCHE 28 MAI 1978 20:05 HR
→ LUNDI 29 MAI 1978 16:15 H.P

DÉSASTRE À SAINTE-ROSE - DÉSASTRE À

Après la tornade . . .

Sainte-Rose a besoin d'aide gouvernementale

Yvon Audet

Le Maire de Sainte Rose de Poularies, M. Roland Nadeau, nous a confirmé au cours des derniers jours que sa municipalité avait fait les démarches nécessaires pour que le gouvernement vienne en aide aux citoyens de sa localité dont les bâtiments de ferme, la maison ou les deux ont été endommagés ou détruits par la tornade du 28 mai dernier. "La chose la plus importante à faire, nous a confié le maire de la municipalité éprouvée, était de demander une aide du gouvernement. Car sans celà, ils (les sinistrés) ne pourront pas se relever".

M. Nadeau nous a informé par la même occasion que Laurent Laflamme et Paul-Emile Gervais (ce dernier Directeur de la Protection Civile du Québec pour la région du Nord-Ouest s'étaient rendus à Poularies les 30 et 31 mai derniers afin de constater l'ampleur des dommages causés par l'élément naturel et prendre connaissance du rapport préparé par les autorités locales, document contenant la liste des gens touchés par la tornade et une évaluation sommaire et approximative des dégâts causés à leur propriété Le maire de Sainte Rose nous a de plus avisé que les autorités locales effectualent présentement des recherches afin de vérifier si les cultivateurs éprouvés par l'élément destructeur étaient assurés contre un tel cataclysme, et pour combien? Le résultats de cette enquête seront par la suite communiqués aux responsables de la Protection Civile du Québec qui eux remettront tous leurs dossiers aux Autorités Supérieures dont ils dépendent, le Ministère de la Justice. Ces dernières évalueront alors le tout et prendront les dispositions appropriées.



M. Jean-Marie Pouliot fut l'un des cultivateurs qui ont subi les pertes les plus élevées lors de la tornade du 28 mai dernier, puisque les doommages sont évalués à environ $50,000.00. M. Pouliot apparaît ci-dessus devant une machine aratoire pesant 6,000 livres que le vent a soulevée et renversée comme s'il s'agissait d'un simple château de cartes. A gauche de M. Pouliot, vous apercevez des briques sur le sol...C'est tout ce qui reste du garage.

En 15 minutes $300,000 de dégâts

Yvon Audet

Des étables, des garages et des maisons endommagés ou détruits, environ $300,000 de dommages au niveau de toute la municipalité, tel est le bilan sommaire des dégats causés par la tornade qui s'est abattue sur Sainte Rose de Poularies dimanche le 28 mai dernier.

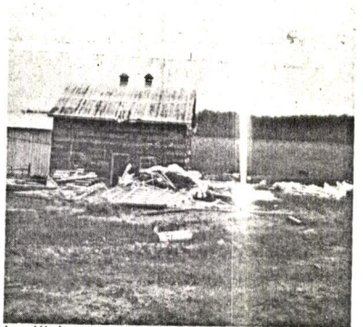
Plus d'une vingtaine de citoyens de cette localité ont été touchés à des degrés divers par l'élément destructeur qui a accompli le plus gros de son oeuvre dévastatrice vers vingt heures, le 28 mai. Le habitants du rang 4 et 5 furent les plus éprouvés par cette première tornade. Toutefois, le lendemain après-midi, vers seize heures, une deuxième bourrasque de vent violent devait endommager certaines propriétés situées dans le rang 8 et 9 (toujours de Poularies) en plus de causer d'autres dégats à des bâtiments de ferme ainsi qu'à des habitations du rang qui avait été touchés la veille au soir.

"Une tornade est une chose contre laquelle un particulier ne peut rien faire" nous a déclaré M. Zotique Baillargeon qui habite le rang 4 et 5 et dont les bâtiments de ferme ont été endommagés pour environ $6,000.

Parmi les cultivateurs ayant subi les pertes les plus considérables, outre M. Baillargeon, il faut mentionner M. Jean-Marie Pouliot (rg. 4 et 5, environ $50,-000 de dégats), M. Roland Saint Pierre (rg. 4 et 5, environ $40,000 de dommages), M. Jean-Marc Beaudet (rg. 8 et 9, environ $30,000 de pertes), Germain Beaudet (rg. 8 et 9, dommages évalués à environ $22,000) de même que messieurs Léonard Normandeau et Jacques Aubuchon, tous deux du rang 4 et 5, dont les pertes s'élèvent à environ $20,000. Et ce ne sont là que les gens ayant été les plus sévèrement touchés par l'élément destructeur. Car une vingtaine de leurs concitoyens ont subi des dommages variant de quelques centaines à plusieurs millers de dollars, tel Mme Maria Caron qui demeure dans le rang 8 et 9 et dont les dégats causés à la propriété sont évalués à environ $16,000.

"Ce fut la même chose qu'en 1963, mais en moins grand": voilà le commentaire qui revenait le plus souvent dans la bouche des citoyens de Sainte Rose que nous avons rencontré quelques jours après le cataclysme. Plusieurs ont mentionné qu'ils n'avaient pas eu le temps d'avoir peur, parce que cela s'était passé très vite: "Cela a duré une quinzaine de minutes tout au plus" avouera Mme Donat Racicot dont l'étable fut complètement démolie et la maison familiale endommagée.

Les cultivateurs éprouvés par cette tornade reconstruiront-ils? Le maire de Sainte Rose, M. Roland Nadeau, nous a répondu qu'ils étaient disposés à le faire s'ils peuvent obtenir une aide financière du gouvernement: "Si on a une aide, ils sont intéressés"dira-t-il.



Les débris que vous apercevez sur cette photo, ce sont ceux du garage de M. Jean-Marie Pouliot qui était situé dans le rang 4 et 5 de Sainte Rose. Ils ont été éparpillés par le vent à environ cinq cents pieds de l'endroit où se trouvait le garage en question.
(Photo: Yvon AUDET)



M. Roland Saint-Pierre, du rang 4 et 5 de Sainte Rose de Poularies, fut durement touché par la tornade du 28 mai dernier. Sa grange-étable que nous apercevons ci-dessus est une perte totale, de même qu'un garage..
(Photo: Yvon AUDET)



Mme Donat Racicot, du rang 4 et 5 de Sainte Rose de Poularies, apparaît ci-dessus au milieu des débris de l'étable qui jonchent le sol. Cette photo fut prise face à l'ouest, ce qui permet de voir que le vent se dirigeait d'ouest en est, puisque les décombres sont situées à l'est de la bâtisse détruite.
(Photo: Yvon AUDET)

8A